

Article publié le 03/07/2023 par Jean-Tenahe FAATAU

[EXPERTISE. Quelle évolution des modes de paiement à La Réunion ? Par l'IEDOM | Outremers360](#)

EXPERTISE. Quelle évolution des modes de paiement à La Réunion ? Par l'IEDOM

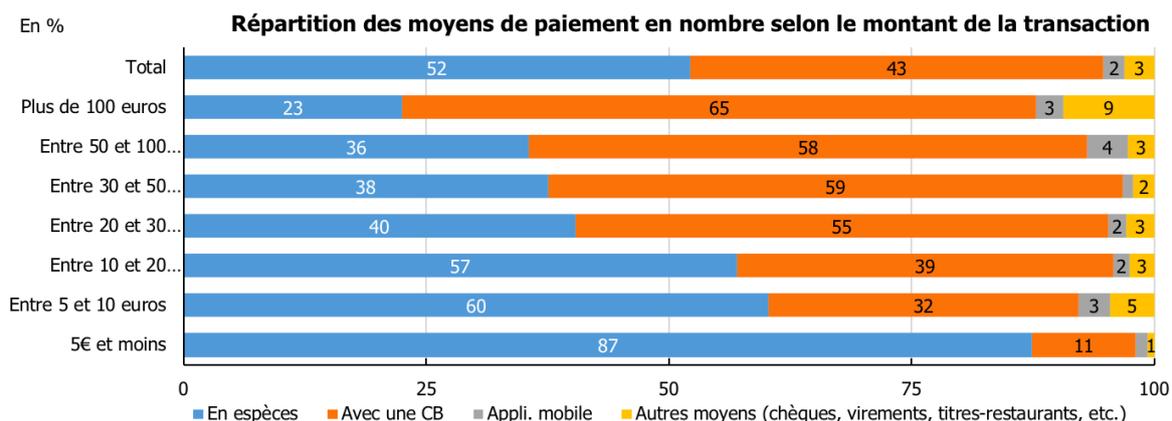


À l'heure du boom du commerce en ligne et des innovations en matière de moyens de paiement, les espèces ont toujours la cote dans la zone euro. C'est ce que révèle la dernière enquête sur les comportements en matière de paiement réalisée par la Banque centrale européenne (BCE). Mais qu'en est-il dans les territoires français d'outre-mer ? L'IEDOM s'est penché sur cette question en réalisant pour la première fois une large enquête auprès des ménages réunionnais. L'Institut nous en livre ici les principaux enseignements.

Espèces, carte bancaire, téléphone : quels moyens de paiement privilégient les Réunionnais pour leurs achats ?

Selon l'enquête réalisée par l'IEDOM en 2022, les Réunionnais continuent de privilégier au quotidien les espèces qui sont utilisées dans plus de la moitié des paiements effectués en magasin. Les paiements par carte bancaire constituent le 2e moyen de paiement couramment utilisé avec 43 % du nombre de transactions réalisées. Le paiement par téléphone avec application mobile de paiement est assez rare (2 % des transactions), ce qui place néanmoins ce nouveau mode de règlement à un niveau d'utilisation comparable à ceux du chèque ou du virement.

Cette répartition globale recouvre toutefois de fortes disparités selon le montant des achats : plus le montant croît, plus la part des espèces diminue au profit de la carte bancaire. Ainsi, pour des montants supérieurs à 20 euros, les Réunionnais utilisent majoritairement la carte bancaire. Pour les petits achats du quotidien, les espèces sont toujours largement privilégiées : 87 % des paiements d'une valeur inférieure à 5 euros. Le développement récent du « sans-contact » contribue néanmoins à changer les habitudes. A La Réunion, 43 % des paiements par carte sont en 2022 réalisés à l'aide du « sans contact » (51 % en France hors DOM). Les chèques et les virements bancaires concernent plus spécifiquement des paiements de montant important : au-delà de 100 euros, ils représentent respectivement 4 % et 3 % des transactions.

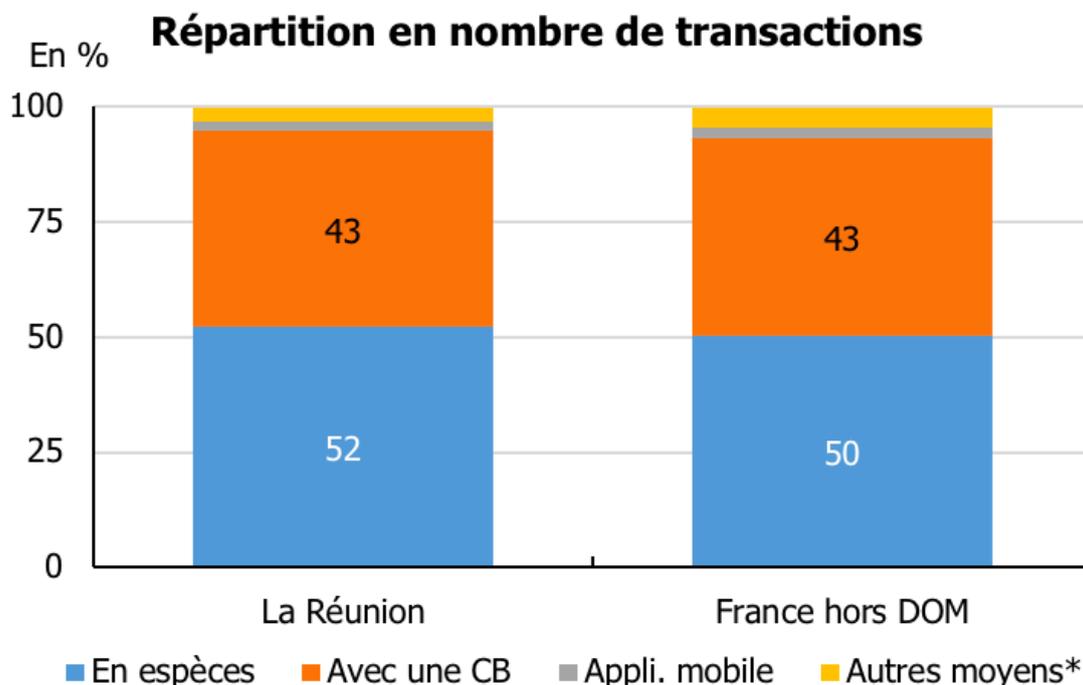


L'enquête de l'IEDOM révèle que les habitudes des Réunionnais en matière de paiement sont aujourd'hui très proches de celles observées dans l'Hexagone

Ce résultat constitue une relative surprise. En effet, au regard des indicateurs jusqu'à présent suivis par l'IEDOM, la circulation des espèces à La Réunion est historiquement beaucoup plus importante que dans l'Hexagone. Rapportés au nombre d'habitants, les retraits aux distributeurs de billets y sont 2 fois plus élevés en montant et les billets en circulation depuis l'introduction de l'euro y sont 2 fois plus nombreux.

Cependant sur cette période, l'équipement des Réunionnais en cartes bancaires s'est aussi considérablement développé. À La Réunion, on comptait seulement 0,44 carte bancaire par habitant (âgé de 15 ans et plus) en 2000. Or en 2021, le taux d'équipement a rejoint celui observé en métropole avec 1,29 CB par habitant (1,26 en France Entière).

La crise de la Covid-19 a par ailleurs accéléré la convergence entre les comportements des Réunionnais et ceux des Métropolitains, avec une accélération nette de l'utilisation de carte bancaire, favorisée par le relèvement à 50 euros du plafond des paiements sans contact (voir l'étude de l'IEDOM: L'impact de la crise sanitaire sur l'usage des espèces et de la carte bancaire à La Réunion - IEDOM déc. 2021).



*chèques, virement bancaire, titres-restaurants, etc.

Sources : Enquête SPACE-R, IEDOM ; enquête SPACE, Banque de France

Les paiements en ligne peinent à se développer à La Réunion contrairement à ce qu'on observe dans l'Hexagone et en zone euro

L'enquête réalisée à La Réunion s'inscrit dans le prolongement des enquêtes SPACE (Study on the payment attitudes of consumers in the euro area) réalisées par la BCE dans les pays de la zone euro, ce qui permet des comparaisons plus larges

Dans bon nombre de pays européens, le cash est toujours largement plébiscité. Les espèces concourent ainsi à environ deux tiers des paiements en Italie, en Espagne et au Portugal, mais aussi en Allemagne et en Autriche, connues pour leur appétence pour la monnaie fiduciaire (respectivement 70 % et 63 %). Cette part baisse en revanche à environ 20 % aux Pays-Bas et en Finlande.

Mais partout en zone euro, on constate une certaine érosion de l'usage des espèces. L'engouement pour le commerce en ligne explique en partie cette évolution. En 2022, les paiements en ligne (hors factures récurrentes, telles que les factures d'électricité, de forfaits Internet, etc.) représentent ainsi 20 % des paiements du quotidien en France et 17 % en moyenne zone euro.

À La Réunion, en revanche, les paiements en ligne sont assez peu développés, représentant 5 % des paiements. L'offre de services numériques livrables y est en effet moins étendue et la pénétration des

usages numériques dans la population plus faible. Pour ces achats en ligne, le règlement se fait majoritairement par carte bancaire à La Réunion et encore peu par les solutions de e-paiement (à titre d'exemple, aux Pays-Bas, la carte bancaire ne concentre plus que 10 % des transactions en ligne, avec une préférence forte pour les solutions d'e-paiement telles que PayPal, iDeal ou Klarna).

Pour en savoir plus

[Les Réunionnais continuent de privilégier les espèces pour leurs achats du quotidien - IEDOM](#)

[Trois ans après le début de la crise sanitaire, les espèces résistent face aux autres moyens de paiement en France | Banque de France \(banque-france.fr\)](#)

[L'impact de la crise sanitaire sur l'usage des espèces et de la carte bancaire à La Réunion - IEDOM](#)